

PROJET SOCIAL
ET URBAIN
DU QUARTIER DE
LA CASTELLANE







n décembre 2014, La Castellane est désignée comme l'un des 200 quartiers prioritaires au titre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. Les acteurs n'ont pas attendu cette date pour se mobiliser autour de la transformation de La Castelllane (accompagnement social, chantier participatif, définition du projet de renouvellement...). Depuis 2015, une équipe d'ingénierie sociale composée de inCittà, Adéus et Menighetti est dédiée au dialogue avec les habitants.

Ce document vous présente la synthèse des réflexions et des propositions issues, à ce jour, des échanges avec les habitants et acteurs du quartier autour des ateliers thématiques.

LE PROCESSUS DE CONCERTATION



Le 19 mars 2015, environ 120 personnes étaient présentes au centre social de La Castellane, pour la réunion de lancement de la démarche de participation des habitants et acteurs locaux, en présence :

- de l'équipe des architectes-urbanistes, Jornet/Llop/Pastor, chargée du projet urbain,
- de l'équipe d'ingénierie sociale chargée du projet social,
- des GIP Politique de la Ville et Marseille Rénovation Urbaine, pilotes des études.

Après une présentation succincte des études en cours et de la démarche, les participants se sont retrouvés autour d'une douzaine de tables pour parler du quartier. Une restitution collective des questions abordées par table est venue clore cette réunion.



À partir des comptes rendus par table issus de la réunion de lancement, les questions abordées ont été regroupées autour de 4 thèmes qui ont ou feront l'objet d'ateliers dédiés.

- Formation/Emploi/Insertion (9 avril 2015 au lycée professionnel St-Henri);
- Mobilité (16 avril 2015 au collège Barnier);
- Fonctionnement et vie dans le quartier (23 avril 2015 à l'école St André La Castellane) :
- Logement et copropriété

Tous ont débutés par une introduction, rappelant leurs objectifs communs :

- faire passer de l'information sur ce qui est en train d'être pensé,
 sur ce qui va se faire invariants et ce qui est largement ouvert au débat.
- élaborer des propositions sur des objets concrets, qui peuvent améliorer à court terme le quotidien des habitants et des acteurs locaux.
- identifier des pistes de réflexion pour des objectifs à plus long terme.



Des comptes rendus détaillés et synthétiques viennent formaliser les échanges avec les habitants et acteurs locaux.

Ils permettent de conserver une trace, de constituer une base de discussion pour les prochains ateliers, et de mobiliser les acteurs qui peuvent apporter des premières réponses concrètes à court terme ou travailler autour des pistes de propositions à moyen et long terme. Ces acteurs seront invités à participer aux prochains ateliers pour que les réponses soient apportées et les réflexions travaillées collectivement.

Une première réunion de préparation est prévue entre ces acteurs, les GIP Politique de la Ville et Marseille Rénovation Urbaine, et l'équipe d'ingénierie sociale. Elle se base sur les comptes rendus des premiers ateliers thématiques et doit permettre avant tout de restituer les premiers échanges avec les habitants et acteurs locaux.



Une seconde série d'ateliers thématiques aura lieu à partir de septembre. Ces ateliers s'organiseront autour de la synthèse des ateliers précédents, et en présence d'acteurs en capacité soit d'apporter des réponses concrètes, soit d'alimenter la réflexion sur des sujets qui doivent faire l'objet d'un travail plus approfondi.



La séance plénière. Animée par les GIP Politique de la Ville et Marseille Rénovation Urbaine, elle permettra à la suite des deux sessions d'ateliers thématiques d'établir un premier bilan et de programmer la suite de la démarche.

ATELIER #1 FORMATION, EMPLOI, INSERTION

9 avril 2015, lycée professionnel St-Henri (Formation et Métiers)

Animation: inCittà, Adéus

Participants: une quarantaine d'habitants et d'acteurs locaux

Une brève introduction a permis :

- le rappel du cadre et l'organisation de la participation au sein des ateliers, ainsi que leurs finalités
- la présentation des expériences en cours (chantier d'insertion Formation et Métiers)
- la présentation de quelques éléments de diagnostic autour desquels les habitants ont pu formuler des recommandations: prendre en compte la diversité des situations et des besoins en matière de formation, d'insertion et d'emploi ; réfléchir à des pistes d'amélioration à long terme et sur un territoire plus vaste.

Après un premier temps d'échange avec les participants, deux tables de travail se sont mises en place : « insertion et accompagnement vers l'emploi » (groupe A), « création d'activités, promotion de l'emploi et développement économique » (groupe B). Certains thèmes ou questions sont toutefois apparus de façon commune dans les deux tables.

Groupe de travail A

Insertion et accompagnement vers l'emploi

LA PRÉSENCE DES SERVICES PUBLICS (PERMANENCES) SUR LE QUARTIER

Proposition 1 : Envisager la mise en place des permanences du service public de l'emploi (Mission Locale, Pôle Emploi) mieux articulées avec les acteurs de proximité tels que l'animateur emploi du MOVE du centre social.

Pour aller plus loin : Quelles pistes de travail pourraient être apportées autour de cette proposition à partir du travail mené au sein de la Cellule de concertation du MOVF ?

Proposition 2: Rendre plus lisible le rôle de chacun : les acteurs qui font office de relais entre les demandeurs d'emploi et les entreprises, ainsi que les acteurs de proximité (qui peuvent notamment toucher les personnes éloignées du service public de l'emploi et des parcours de formation).

"C'est difficile d'avoir accès aux services de l'emploi, du coup aux formations... c'est pour ça que l'absence de permanences Pôle-Emploi est un vrai problème..."

Pour aller plus loin : Quels rôles peuvent jouer les acteurs économiques impliqués dans le renouvellement urbain et les autres acteurs économiques du territoire ?

LA PLACE ACCORDÉE AUX INITIATIVES « LOCALES » D'AIDE À L'INSERTION ET À L'ACCÈS À L'EMPLOI

Proposition 3 : Encourager les initiatives d'une association du quartier qui a pu conduire à des mises en lien direct entre employeurs et (jeunes) chômeurs ou inactifs.

Pour aller plus loin : Quelle place peuton leur accorder au regard des missions du service public de l'emploi ? Dans quelle mesure est-il possible de les soutenir ? Cette initiative amène notamment à repenser les interventions territoriales d'insertion par l'emploi dans une logique de suivi des parcours individuels.

« Ils (les jeunes) ne trouvent pas de boulot à leur niveau juste parce qu'ils habitent ici : il faut leur donner les cartes pour se défendre, les aider à se présenter...»

Proposition 4 : Remettre en place les chantiers éducatifs permettant la remobilisation des publics jeunes, « hors parcours », inscrits dans des démarches de suivi socio-éducatif.

Proposition 5 : Faciliter la reconduction des chantiers écoles ou chantiers d'insertion déjà en place.

Pour aller plus loin : En quoi des outils de suivi des publics accompagnés dans des parcours d'insertion et d'accès à l'emploi peuvent-ils renouer le rapport de confiance entre population (chômeurs et inactifs notamment) et services publics de l'emploi ?

AGIR SUR LES « FREINS » À L'EMPLOI

Proposition 6 : Agir sur les freins à la mobilité (cette réflexion est développée dans la synthèse de l'atelier#2 « Mobilité »).

Proposition 7 : Valoriser les ressources locales en termes de formation professionnelle (formations proposées par le LPP...).

Pour aller plus loin : Un futur atelier spécifique à la question de la formation professionnelle devrait concerner les acteurs de la formation professionnelle, les services publics de l'emploi, partenaires institutionnels et financeurs du projet de renouvellement urbain.

Proposition 8 : Agir sur les freins personnels (remobilisation des différentes catégories de publics via des actions favorisant l'accès direct à l'emploi, l'accès au droit, à la mobilité géographique, aux parcours de requalification professionnelle) à travers une articulation efficace entre acteurs du champ socio-éducatif, de la formation et les Services Publics de l'Emploi dans un objectif de continuité du suivi des parcours individuels.

POUVOIR BÉNÉFICIER D'EMPLOIS LIÉS AUX PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE À MARSEILLE ET DES EMPLOIS QUI SERONT CRÉÉS PAR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA CASTELLANE

... à court terme

Proposition 9 : Clarifier les modalités d'accès aux emplois clausés prévus par les Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), dans le cadre des projets de renouvellement urbain de Marseille.

Proposition 10 : Articuler les actions propres aux chantiers éducatifs (à rétablir), chantiers école (à venir) et d'insertion (en cours) avec les premiers aménagements de l'espace public.

... à moyen terme

Proposition 11 : Privilégier une logique de réseau pour faciliter l'accès aux emplois (hors clauses d'insertion) générés par les projets de renouvellement urbain à Marseille en mobilisant les services publics et privés de l'emploi, et en facilitant les occasions de rencontre entre demandeurs d'emploi et acteurs économiques (exemple de l'opération RenQuart).

... à plus long terme

Proposition 12: En prévision des travaux qui auront lieu dans le cadre du projet de renouvellement urbain de La Castellane et de la maintenance de certaines réalisations: anticiper les besoins de main-d'œuvre selon les types de travaux (nombre de postes et compétences requises), et identifier les besoins de qualification de cette main-d'œuvre avec l'appui des acteurs locaux de la formation professionnelle et identifier les besoins quantitatifs et qualitatifs.

Groupe de travail B

Création d'activités, promotion de l'emploi et développement économique

POUVOIR BÉNÉFICIER D'EMPLOIS LIÉS AUX PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE À MARSEILLE

Les chantiers liés à la rénovation urbaine généreront de l'emploi. L'objectif est double : que les entreprises puissent recruter dans le quartier (en dehors des emplois d'insertion), que les entreprises locales, employant déjà des habitants du quartier, puissent candidater et intervenir.

Proposition 1:

S'assurer que les marchés publics permettent aux petites entreprises de répondre aux appels d'offres.

Accompagner les institutionnels donneurs d'ordre (collectivités, bailleurs) pour s'assurer que les marchés permettent bien aux Très Petites Entreprises (TPE) de se positionner.

« C'est une grosse boîte qui a le marché, elle nous sous-traite à nous, mais moins cher, et c'est elle qui fait le bénéfice... »

Proposer un accompagnement aux entreprises du quartier pour candidater.

<u>Proposition 2 :</u> Organiser des sessions de recrutement dans le quartier, faire en sorte que les entreprises retenues viennent dans le quartier (l'exemple des recrutements de la L2 a été soulevé par un participant).

PROMOUVOIR LES COMPÉTENCES PRÉSENTES SUR LE QUARTIER

« avant il y avait un épicier, une coiffeuse tout ça, maintenant ils sont tout partis » Le quartier dispose de nombreuses compétences « en interne ». Il y a des personnes qualifiées et des gens qui ont des projets de création d'entreprise, voire qui ont déjà une activité « informelle ». Offrir un coup de pouce fiscal aux activités (commerces, professions libérales, activités tertiaires,...) qui s'implantent dans le quartier et leur permettre d'avoir accès à des locaux à coût « maîtrisé ».

Proposition 3 : Installer un centre médical dans le quartier (kinés, dentistes, psychologues/ psychiatres, mais surtout orthophonistes) qui, dans le même temps, répondrait aux besoins de santé et créerait de l'activité (emplois directs et emplois induits).

Proposition 4 : Accompagner les dynamiques en termes d'artisanat, de micro-entreprises, d'auto-entrepreneuriat, avec des locaux dédiés (maison des artisans, coopérative d'activité...), avec la mutualisation de certains postes (secrétariat, administratif, comptabilité, nettoiement...), et avec un accompagnement administratif comptable et technique (type pépinière).

Proposition 5 : Fédérer et structurer les demandeurs d'emploi de certains domaines (aide à domicile, nettoiement/ entretien) pour aller vers la création de « coopératives d'activités » et d'entreprises locales d'économie sociale et solidaire.

Proposition 6 : Mettre en place des accords avec Pôle Emploi et les grands groupes (O2, Onet, groupes de BTP...) pour qu'ils organisent des temps/séances de recrutement directement dans le quartier.

ATELIER #2 MOBILITÉS

16 avril 2015, collège Barnier **Animation :** inCittà, Adéus

Participants: une quarantaine d'habitants et d'acteurs locaux

Après un bref rappel de l'objectif des ateliers, Vincent Schurch (responsable du projet de La Castellane, Marseille Rénovation Urbaine) présente les projets de transports en commun à moyen et long termes, inscrits au Plan de Déplacement Urbain (PDU*), dont le projet de La Castellane tient compte : mise en place d'un tramway (planifié à 2025), ouverture de la halte St-André, etc.

Les habitants ont formulé de premiers commentaires :

- Un habitant évoque un comptage effectué par un bailleur, « il y a 900 voitures à la Castellane », donc un véritable problème de stationnement : le nombre de places actuellement disponibles n'est pas en adéquation avec la réalité. Cette situation crée des désagréments et des sources quotidiennes de conflit.
- La question du bureau de Poste et des services publics en général est de nouveau abordée : on veut que sa pérennité soit assurée, que ses plages horaires soient élargies et qu'elle reste positionnée au centre de la cité.
- D'autres habitants ont évoqué leurs déplacements vers l'Estaque/ La plage des Corbières, très difficile d'accès. Le système de transports en commun actuel propose surtout des déplacements Nord/Sud, vers le Centre-Ville, qui posent par ailleurs d'autres problèmes.
- Une habitante évoque **la nécessité de désigner un représentant des habitants** qui pourrait être présent lors des réunions institutionnelles. Cela renvoie effectivement à la question de la structuration du groupe habitants et de sa place dans le jeu des acteurs.

L'équipe d'ingénierie sociale suggère à l'assemblée d'identifier un ou plusieurs « porte-parole », afin d'éviter la question de la légitimité des représentants choisis et de laisser la responsabilité du suivi des actions envisagées au sein du groupe élargi.

^{*} Le Plan de Déplacement Urbain est un document planifiant l'évolution des transports en commun à l'échelle de la Marseille Provence Métropole.

Deux groupes de travail sont proposés à partir des éléments ressortis de l'Atelier de lancement de la démarche participative du 19 mars 2015 : « les transports publics : quelles solutions peuvent être envisagées ? » (Groupe A) et « quelles solutions alternatives pourraient faciliter les déplacements, améliorer et compléter l'offre de transport ? » (Groupe B)

Questions communes aux deux groupes de travail

LE JARDIN BARNIER (OU « CHEMIN DES CHIENS »)

Demande 1 : enlèvement des pierres qui gênent l'accès au jardin depuis la traverse de la Barre.

Demande 2 : aménagement du chemin piéton

AMÉLIORATION DES DÉPLACEMENTS URBAINS À COURT TERME

Une rencontre avec un responsable de la RTM est demandée pour discuter notamment :

- de la prolongation du trajet de la ligne 25 jusqu'à Saint-Antoine (gare).
- de l'améliorer de la connexion à Grand Littoral, aux établissements scolaires. La question des liens inter quartiers est posée.
- ma fréquence et les horaires de passage de la ligne 25 dans certains créneaux de la journée, et la connexion avec d'autres lignes de transport/destinations (gare Saint-Antoine, Ligne 97, Lycée).

Cette rencontre avec la RTM doit aussi permettre de discuter les propositions évoquées dans le groupe de travail A.

L'AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD BARNIER

La dangerosité de la voie est à plusieurs reprises évoquée. Cela pose la question de son aménagement qui fait partie de la réflexion portée par les architectes urbanistes en charge du projet urbain.

Proposition : présenter et mettre en débat, lors du prochain atelier, les premières réflexions autour de l'aménagement de ce boulevard.

Groupe de travail A

Les transports publics : quelles solutions peuvent être envisagées ?

LA CONNEXION À CORBIÈRES

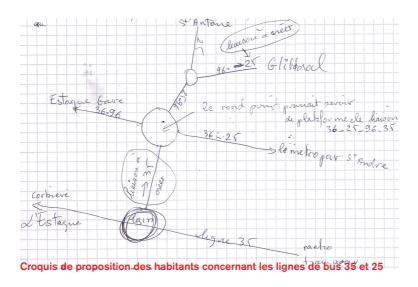
Proposition 1 : Modifier légèrement l'itinéraire du bus 35 pour qu'il fasse une boucle autour du rond-point André Roussin – Condorcet – Rabelais.

Proposition 2 : Rétablir un fonctionnement de navettes pendant l'été (plages) tel qu'il existait auparavant.

LA CONNEXION À GRAND LITTORAL

<u>Proposition 3 :</u> Modifier la trajectoire du bus 96 pour mieux répondre à la demande de connexion La Castellane / Grand Littoral en lui faisant faire une boucle par le boulevard Barnier jusqu'au rond-point de la pharmacie du Pradel ?

Pour aller plus loin : A-t-on pu remarquer à la RTM une fréquentation et un mode de fréquentation différents du bus 96 lorsque sa trajectoire a été déviée par le boulevard Barnier ? Peut-on se baser sur cette expérience «test» pour justifier cette déviation ?



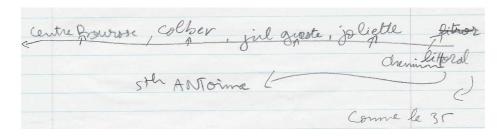
LA CONNEXION AU CENTRE-VILLE

Proposition 4 Créer une ligne de bus Saint-Antoine – Centre Bourse qui passe par l'autoroute, sur le modèle de celle desservant l'hôpital Nord (ligne 97), considérée comme très efficace par les habitants.

«En 15mn vous arrivez au Centre Bourse!»

Pour aller plus Ioin: Le bus B2, partiellement en

site propre, n'est pas envisagé par les habitants comme une solution réelle à la desserte du centre-ville (terminus à Bougainville). Est-il possible de créer d'autres liaisons, par exemple par l'autoroute, en limitant les changements ?



Proposition 5 Mettre en place des bus articulés (grands bus) sur la ligne du 25, comme le B2.

Proposition 6 : Mettre en place des navettes interquartiers, « comme à la Gavotte », qui permettent de rejoindre facilement Saint-Antoine et Saint Henri notamment.

LA CONNEXION AUX BASSINS D'EMPLOI DE VITROLLES, MARIGNAGE ET SALON

Réflexion 7 : Tous les modes de transport ne pouvant pas passer par la Castellane, se posent la réelle question de l'intermodalité : quel liaisonnement efficace avec Saint-Antoine, mais aussi avec l'Estaque pour rejoindre les lignes TER.

Pour aller plus loin : Cette question renvoie à celle des navettes interquartiers.

Groupe de travail B

Quelles solutions alternatives pourraient faciliter les déplacements, améliorer et compléter l'offre de transport ?

FACILITER LES DÉPLACEMENTS EN PRENANT EN COMPTE LES PRATIQUES DES HABITANTS

Proposition 1 : Mettre en place un système de navettes, de transport à la demande ou de minibus (« Bus Relais ») adapté aux horaires des habitants et à leurs trajets habituels (Grand Littoral, lycée, sorties scolaires...), complémentaire et indépendant de la RTM : - Une manière de créer de l'emploi et de s'assurer de

la connaissance fine des besoins des habitants

« Ce système pourrait être porté par une association ou une entreprise locale, avec des chauffeurs issus du quartier ».

- Certains habitants ont déjà avancé la réflexion. Ils proposent que le « petit jardin qui ne sert à rien à côté de la crèche de l'Esquinade » puisse être transformé en espace piéton et station pour ce système de « bus relais ».

SÉCURISER LES VOIES, RÉHABILITER CERTAINS ESPACES

Proposition 2 : La présence d'une personne pour réguler la circulation (boulevard Barnier), aider les piétons à traverser, constituerait une première solution et créerait un emploi.

« Si l'on se déplace peu à pied, c'est d'abord parce que cela paraît dangereux, parce que ce n'est pas « confortable » de marcher dans le quartier. »

Proposition 3 : Transformer le boulevard Barnier en boulevard urbain, agréable pour

les habitants (en le végétalisant, par exemple) avec le moins de route possible à traverser.

Outre la régulation du passage des poids lourds (censés contourner la cité par l'autoroute), l'aménagement du boulevard devrait leur rendre la circulation impossible (sans toutefois empêcher le passage des bus).

Vue en plan des destinations évoquées par les habitants et acteurs locaux rencontrés (distances et temps de parcours)

plage des Corbières

bus 25 ou 96, 36B et 35 -1 changement (bus 25 et 36B) 32 mn + 5mn de marche + bus (35) 6mn soit plus de 45mn au total

bus 25 et 368 -1 changement - 32 mn + 30mn de marche soit plus d'une heure au total ou bus 96 depuis "Roussier Barnier" 16mn

+ 5mn de marche + bus (35) 6mn soit près de 30mn au total ///// **10mn en voiture**

L'Estaque

bus 25, 36B et 35 - arrivée Estaque Gare 1 changement 16 à 21 mn ou

bus 96 direct depuis "Roussier Barnier" 14mn ///// 6mn en voiture

St Henri

bus 25 et 96 ou 36B -1 changement 12 à 16 mn ou

bus 96 direct depuis "Roussier Barnier" 8mn //// 2mn en voiture

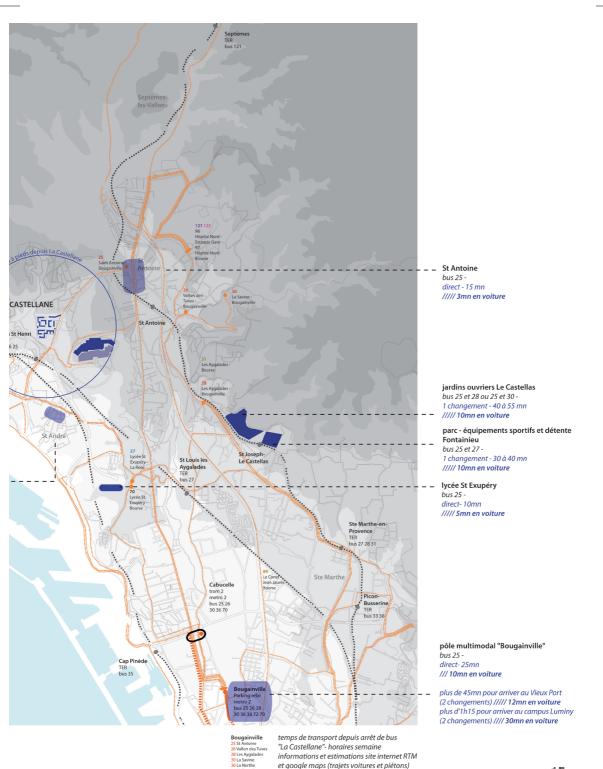
St André

bus 25direct 5 mn

//// 4mn en voiture



1 km



netti

Proposition 4 : Réaménager ou réhabiliter certains petits espaces « qui ne servent à rien » (micro jardin derrière la crèche).

Réflexion La possibilité d'organiser des ateliers sur site est évoquée pour permettre de travailler la question des déplacements, des cheminements, en extérieur dans le quartier, pour mieux se rendre compte des dysfonctionnements.

VALORISER LES PRATIQUES ET LES COMPÉTENCES, ACCOMPAGNER L'ACCÈS À LA MOBILITÉ

Le quartier regorge de solidarité et de ressources : « on s'entre-aide, on fait des choses ensemble... »

Proposition 5 : Valoriser et structurer les pratiques informelles de covoiturage (affichage dans les halls d'immeuble, au centre social...).

Proposition 6 : Mettre en place un «Pedibus » (« bus pédestre » qui ferait le tour du quartier pour emmener les enfants à l'école, avec des horaires et des « stations »).

Proposition 7 : Créer une auto-école sociale ou mettre en place une structure pour assurer un suivi plus personnalisé des élèves, permettant par exemple d'assurer des cours complémentaires à ceux de l'auto-école.

Proposition 8 : Permettre l'installation de garages associatifs ou solidaires dans certains garages fermés du quartier

Pour aller plus loin : Cette question est à lier à celle de la création d'emploi par l'activité économique.

FONCTIONNEMENT ET VIE DANS LE QUARTIER

23 avril 2015, école élémentaire Saint-André La Castellane (dite École du haut)

Animation: inCittà, Adéus

Participants: une quarantaine d'habitants et d'acteurs locaux

• l'ouverture de l'axe Est-Ouest

Elle implique la démolition des bâtiments K et G, du parking de La Tartane et la relocalisation du centre social suivie de la démolition de ses locaux actuels. Cette tranche d'intervention relève de décisions prises avant le démarrage des études urbaine et sociale. Elle est considérée comme une condition préalable à la mise en œuvre du projet de rénovation de La Castellane.

• l'aménagement de cet « espace central » : une réflexion à partager avec les habitants et les acteurs locaux

Cet espace a vocation à améliorer la qualité de l'espace public piéton et à mieux connecter le « haut » et le « bas » de La Castellane. L'emprise de la voirie sera très réduite, la vocation d'espace public majeur (rôle de l'actuelle place de la Tartane) pourra être préservée.

Les participants ont formulé de premiers commentaires :

- Madame DJIAN (Directrice de l'École St André La Castellane) rappelle les événements dramatiques qui ont caractérisé cette année et qui ont fortement touché tout d'abord les enfants, élèves de l'école, et souligne la nécessité de travailler « tous ensemble », rappelant que « quand la cité souffre, l'école souffre ».
- L'évocation des travaux à venir permet à quelques participants de poser la question des emplois générés par le projet. Cette question est posée de manière ferme et relève d'une attente forte qui est partagée par un grand nombre d'habitants.

[Le ton fortement conflictuel des échanges confirme les enjeux soulevés par l'équipe d'ingénierie sociale et marque la nécessité de travailler pour anticiper l'arrivée des chantiers de rénovation afin qu'ils puissent offrir aux habitants de réelles réponses aux problèmes d'accès au travail. Plus globalement la nécessité de traiter cette question dans le cadre du projet social de La Castellane est posée. Voir Atelier #1 « Emploi, Formation et Activité économique ».]

Deux groupes de travail sont proposés à partir des éléments ressortis de l'Atelier de lancement de la démarche participative du 19 mars 2015 : « l'aménagement des espaces publics : quels besoins ? quels enjeux ? » (Groupe A) « quelles priorités en termes d'équipements et services ? » (Groupe B)

Questions communes aux deux groupes de travail

LE POSITIONNEMENT DE L'ÉCOLE ST ANDRÉ LA CASTELLANE (« ÉCOLE DU HAUT ») : UN DÉBAT EN COURS, UN APPROFONDISSEMENT NÉCESSAIRE

Les constats:

- les qualités du site actuel (les vues sur la rade, le calme) sont très vite évoquées par les participants ;
- d'un autre côté, les difficultés d'accès et un certain isolement de l'École dans sa position actuelle sont aussi soulignés.

Reconstruire l'école sur le site actuel ou bien la relocaliser à proximité du boulevard Barnier ?

- l'aménagement du Jardin Municipal de la Jougarelle avec un accès depuis le quartier et un accès depuis le boulevard Barnier et des activités capables de favoriser des liens intergénérationnels (jardins partagés) pourrait répondre aux difficultés d'accessibilité et d'isolement.
- l'hypothèse d'un repositionnement à proximité de « la chaufferie » cristallise le débat : l'école y gagnerait en visibilité et accessibilité mais y perdrait en calme et d'une certaine manière en qualité d'espaces extérieurs (vues). Le côté chemin de BERNEX est par ailleurs très apprécié (on nous parle notamment de l'ancien terrain de jeux qu'il « faudrait réhabiliter »).

À suivre : Un approfondissement du débat autour des hypothèses de positionnement de l'école semble nécessaire.

LES ÉQUIPEMENTS ET L'ANIMATION DE L'ESPACE PUBLIC

La réflexion autour du positionnement des équipements (commerces associations, services, etc.) croise celle de l'animation des espaces publics :

- la vie dans le quartier, ce sont aussi les associations... Il faudrait travailler sur le positionnement des locaux associatifs de manière à générer des occasions d'animations des différents espaces publics de La Castellane;
- un besoin de diversifier les activités sportives et culturelles du quartier : au travers la musique, la danse, etc.

LA TRANSFORMATION DE L'ESPACE CENTRAL

Éviter de renforcer le sentiment de séparation entre le haut et le bas :

- trouver de nouveaux équipements de type « salle de boxe, salle de sport » autour de la place de la Tartane ;
- répondre à la question de la sécurisation de cet aménagement qui se pose en termes de compatibilité entre la circulation piétonne et celle de la voiture, scooter...

COMBIEN DE TEMPS CELA VA DURER?

Un projet urbain classique se déroule en général sur au moins 10 ans, d'où la nécessité d'aménager des espaces publics et de réaliser des actions à court terme.

Pour aller plus loin : Il semble indispensable de mettre en place des outils (de communication, de débat...) pour faire émerger un point de vue plus large des habitants autour de sujets de ce type.

Groupe de travail A

L'aménagement des espaces publics : quels besoins ? Quels enjeux ?

L'ESPACE CENTRAL ET LA PLACE DE LA TARTANE, UN ESPACE « SACRÉ » À PRÉSERVER

La place de la Tartane est un espace important pour les habitants : pour des activités, des jardins publics, un espace « apaisé », plus que garder l'espace en l'état.

L'hypothèse d'aménagement de l'axe central Est Ouest est présentée par Jésus de la Torre (architecte urbaniste de l'équipe Jornet-Llop-Pastor). Les objectifs exposés ont été :

- la limitation de la « séparation » nord-sud de La Castellane : faciliter les déplacements piétons à travers une limitation des pentes raides et des escaliers,
- l'optimisation de l'ensemble de la largeur de l'espace central,
- la réduction de l'emprise de la voirie : une seule voie pour les voitures et transports publics en haut et un passage pour la desserte des commerces, pompiers en partie basse,
- l'anticipation de l'installation de commerces/activités de part et d'autre du nouvel espace public en RDC.

Les habitants accueillent plutôt bien la proposition d'aménagement de cet axe qui sera pour l'essentiel dédié aux piétons.

La possibilité qu'un aménagement transitoire soit nécessaire sur la place de la Tartane est évoquée par Vincent Schurch. La maitrise d'ouvrage de cet aménagement transitoire revient aux bailleurs.

Une question : si cet espace central est principalement piéton « Pourquoi ne pas y laisser le centre social afin qu'il reste en cœur de quartier ? ». Les habitants présents semblent partager l'idée que la présence d'une structure associative est nécessaire pour animer la nouvelle place de la Tartane.

Selon Jésus de la Torre, laisser le centre social sur son actuel emplacement ne permettrait pas un aménagement de qualité de l'espace public, notamment parce que la continuité visuelle de l'espace en serait affectée.

LES CŒURS D'ÎLOT ET LE BESOIN EN ESPACES DE PROXIMITÉ

La question de l'aménagement des cœurs d'îlot est posée en faisant référence aux années passées.

- « Avant, les cœurs d'îlots étaient eux aussi aménagés »
- « Avant il y avait des toboggans et des bancs ».

La question du manque de « petits espaces de proximité sur le quartier » paraît une priorité pour différents aspects :

- La sociabilité : « avoir plusieurs petits espaces de vie permet une sociabilité de proximité »
- Le sentiment de sécurité : « quand il se passe quelque chose sur l'espace public ça éloigne la délinquance! », « les petits espaces réaménagés permettraient de faire lever un peu la pression, il y a urgence! »
- La question des vis-à-vis est également posée et rappelle le sentiment de densité du bâti. Les démolitions prévues dans le cadre du projet de rénovation pourront apporter une réponse partielle.

Il est proposé d'inviter les bailleurs au prochain atelier sur les espaces publics afin de travailler sur la question de l'aménagement provisoire de la place de la Tartane ainsi que sur les espaces de proximité (type cœurs d'îlots).

LA DIFFICILE ET RÉCURRENTE QUESTION DU STATIONNEMENT

Le problème du stationnement est régulièrement évoqué mais il soulève des contradictions « si on met du stationnement partout, on ne peut pas faire d'espaces verts aménagés ».

Les propositions apportées sont également l'expression de ces contradictions :

- mettre en place des stationnements numérotés, avec au moins une voiture par foyer. [Cela augmentera le nombre de places de stationnement à environ 1200 par rapport à ceux qui existant actuellement (900)].
- laisser les voitures autour du quartier : mais « les gens veulent leurs voitures dans leur appartement! »

Le problème des PV est aussi soulevé en lien avec la présence policière de ces derniers mois.

LA CIRCULATION DANS LE QUARTIER

Auparavant, des porches, en partie fermés aujourd'hui, permettaient de traverser les bâtiments sans devoir les contourner. Cela rendait plus fluide la circulation piétonne.

Jésus de la Torre intervient : la continuité des cheminements est l'un des aspects traités dans le cadre du projet urbain. La démolition de 200 logements environ vise à répondre à ce ressenti.

Le boulevard Barnier est vécu par les habitants comme un espace particulièrement dangereux. La nécessité de son aménagement/apaisement est à nouveau posée.

<u>Pour aller plus loin</u>: une nécessité d'aborder l'aménagement de la «Place Porte», non réellement évoqué lors des ateliers. Il pourrait répondre à deux registres de questionnements: l'apaisement du boulevard Barnier, et l'espace public en interface avec le centre social si celui-ci y était repositionné.

Groupe de travail B

Quelles priorités en termes d'équipements et services ?

LES ÉCOLES : DES ÉQUIPEMENTS MAJEURS DU QUARTIER

Hypothèse de démolition et reconstruction de « l'école du haut » (école St André de La Castellane) : Oui ! mais Où ?

Par leur contribution au bien vivre ensemble les écoles sont des équipements majeurs pour le quartier : il semble important de placer l'école au cœur des interventions du PRU. Suite à l'incendie criminel de cet hiver (décembre 2014), l'école Saint André La Castellane (« école du haut ») nécessite des travaux urgents.

Une visite conjointe du préfet de région, de la préfète déléguée à l'Égalité des Chances, et de l'adjointe au maire en charge de l'éducation a depuis dû avoir lieu fin avril. Les participants ont également rappelé que le conseil municipal du 13 Avril a alloué les crédits pour effectuer les travaux de réfection du gymnase.

L'École Saint André La Castellane est perçue et vécue comme « beaucoup trop en haut », « isolée » (notamment à l'aune des événements de février 2015), « peu accessible ». Dans un autre sens, elle bénéficie d'un cadre privilégié, « apaisé », un peu « en dehors du quartier », avec « une belle vue », « elle est entourée d'espaces verts »...

Des réflexions du groupe autour de deux hypothèses

Deux hypothèses de positionnement d'une école éventuellement reconstruite sont présentées: les conclusions ne peuvent qu'être provisoires. Le groupe est partagé et le débat ouvert nécessite un approfondissement. Pour la directrice de l'école, l'hypothèse d'une reconstruction sur le boulevard Barnier apparaît la plus séduisante de prime abord. Mais les échanges avec les parents d'élèves font apparaître qu'une reconstruction sur le chemin de Bernex, si le projet est bien mené, peut répondre à ces enjeux tout en maintenant les avantages de la localisation actuelle.

HYPOTHÈSE 1 Déplacer l'école sur le boulevard BARNIER à proximité « de la chaufferie » (solution proposée par l'équipe d'urbanistes en charge du projet)

Avantages posés par les participants :

- Accès plus facile aux transports en commun pour les écoliers, notamment pour les sorties scolaires ; possibilité de quitter l'école sans traverser le quartier.
- Site moins enclavé : visibilité, et ouverture vers l'extérieur

Inconvénients posés par les participants :

- Proximité du boulevard Barnier (bruit, dangers...)
- « Vide » le côté ouest/Bernex du quartier de toute activité. Craintes exprimées en termes de sécurité / tranquillité.

HYPOTHÈSE 2 Reconstruire l'école sur le même site ou bien à proximité du site actuel mais « plus bas »

Avantages posés par les participants :

- Conserver le cadre environnemental et paysager
- Inscrire dans la durée les travaux prévus « à court terme » (aménagement du cheminement piéton, rénovation du gymnase...)
- Animer le chemin de Bernex grâce à un équipement (évite de renforcer l'insécurité du site).

Inconvénients posés par les participants :

- Les accès (cheminements...) sont compliqués, à cause du dénivelé.

Les réflexions autour de cette hypothèse impliquent des propositions :

- un aménagement et un entretien de l'ensemble de la Jougarelle qui puisse créer des occasions d'échange

intergénérationnel sur ce secteur en attirant des adultes aux pieds de l'école via l'aménagement de jardins partagés

- « descendre » un peu l'école, qu'elle soit moins sur le « haut » de la Jougarelle
- à court terme : ouvrir un accès entre l'école et le Bd BARNIER, permettant aux classes de rejoindre le boulevard pour aller prendre les transports en commun sans traverser le quartier.

Ces propositions permettraient :

- de limiter les inconvénients liés à l'accès,
- de maintenir un équipement sur Bernex,
- d'inscrire dans la durée certains travaux prévus à court terme (gymnase, aménagement du chemin d'accès depuis le quartier ?)

Autres éléments apportés au débat :

Une proposition en termes de gestion : « sortir » le gymnase de l'école pour le rattacher « au quartier », avec un accès indépendant et un gardien spécifique.

« Rester ici ne solutionne rien concernant les freins représentés par le problème de la sécurité. Lors des sorties pour des activités en dehors de la cité, les équipes et les élèves, sont obligés de traverser le quartier, ce qui n'est désormais acceptable qu'en présence des forces de police ».».

L'ÉCOLE « DU BAS » (ST ANDRÉ BARNIER) : L'URGENCE D'UNE RÉNOVATION D'ENSEMBLE

Certains participants évoquent :

- l'état dégradé des espaces pour l'activité scolaire
- l'inadéquation des espaces et des moyens nécessaires à l'activité scolaire
- la sécurité des espaces extérieurs
- ... et la nécessité d'un état des lieux et d'une rénovation rapide de l' « école du bas ».

LES AUTRES ÉQUIPEMENTS ABORDÉS

• La nouvelle crèche et la petite enfance

La priorité est donnée à une réouverture de la PMI à très court terme, pour permettre notamment la vaccination « C'est vital », « Il faut interpeller le CG »
L'idée de la nouvelle structure multi-accueil collective en tant que lieu tourné vers la petite enfance Crèche/PMI/LAEP est apparue comme très intéressante pour tous les participants.

Quant à sa localisation

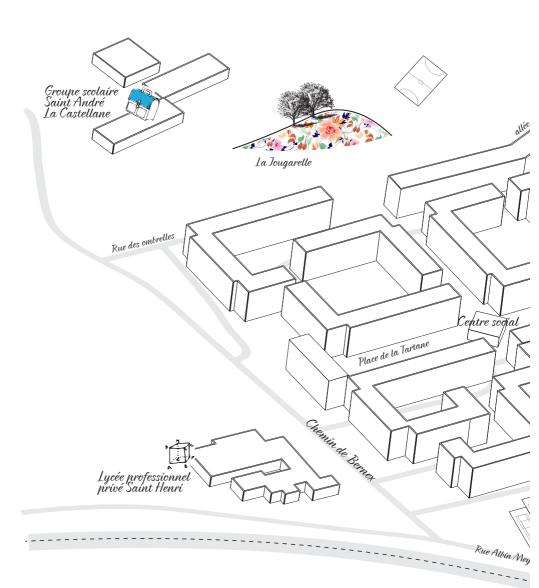
Le positionnement proposé par les urbanistes, sur la place des Tisserands, provoque des réactions :

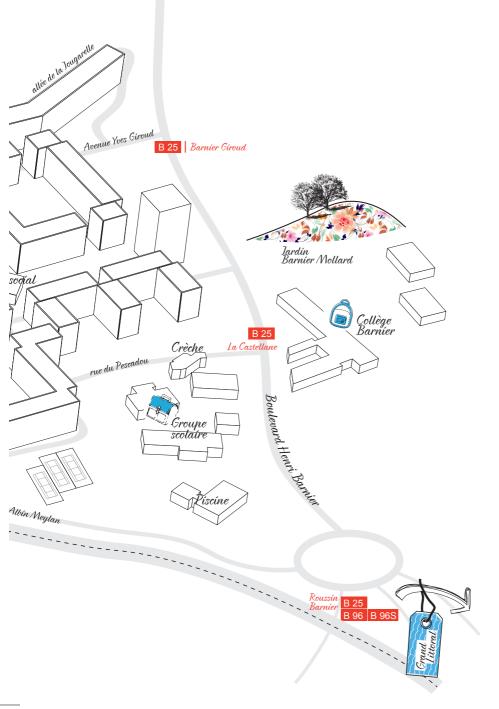
- pourquoi ne pas privilégier une implantation en rez-de-chaussée d'immeuble coté place de la Bartavelle, sur l'allée de l'Escapade ?
- trouver un équipement qui empiète sur un cœur d'îlot, au vu de l'insuffisance des espaces publics, risque de donner un sentiment d'oppression pour les habitants

• Le besoin d'un équipement culturel :

« Pourquoi il n'y aurait pas une bibliothèque ? On en a besoin, dans un quartier comme ça. Le centre social en a monté une, mais c'est confidentiel... »

 Des équipements permettant le développement économique (locaux mutualisés par des micro-entreprises, centre médical...)





 	 	······································
	 	······································
		······································
	 	······································
 	 	······

		 ······································
	 	 ······································
		<u>.</u>
	 	 <u>.</u>
	 	<u>.</u>
	 	 ······································
		······································
		······································
	 	 ······································
		•
<u> </u>	 	 ······································
		······································
	 	 <u>-</u>
	 	 ······································

<u>.</u>
·······
······

